

La santé est avant tout une ressource de la vie quotidienne, elle inclue aussi les ressources sociales et personnelles, et les capacités physiques. Loin d'être la simple absence de maladie, la santé est un état de complet bien-être physique, mental et social. C'est un droit fondamental de l'être humain, qui suppose la participation de nombreux secteurs socioéconomiques autres que celui de la santé.

C'est parce qu'elle adopte cette vision que la CUD est membre du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS. Cela se concrétise par une démarche visant à lutter contre les inégalités sociales et territoriales de santé, au regard des compétences communautaires. Cette démarche s'appuie sur cinq axes que sont le développement des politiques publiques favorables à la santé, la création des environnements favorables à la santé, le renforcement de l'action collective, le développement des aptitudes individuelles, et la réorientation des services de santé.

La politique volontariste de la CUD en ce domaine vise la promotion de la santé, la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé, l'amélioration de l'accès aux soins. Elle structure ces objectifs autour de plusieurs thèmes : cancers, alimentation et activité physique, santé – environnement, démographie médicale, santé et parentalité, accès aux soins.

Cette politique se traduit aussi par le soutien aux associations du territoire, par la consolidation des relations avec les professionnels et les institutions de santé, et par l'implication de la CUD dans les politiques contractuelles (Contrat Local de Santé, Politique de la ville...).

Santé et sécurité alimentaire

Ce service permet de répondre à la réglementation qui impose une évaluation régulière du système de gestion des risques alimentaires : RÈGLEMENT (CE) N° 852/2004 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires.

Il est destiné aux communes de l'agglomération et à leurs restaurations collectives (scolaire, livraison de repas à domicile, personnes âgées, crèches, CLSH, centre social, camps, fêtes et cérémonies, location, ...).

Il propose essentiellement :

- Audits,
- Suivi documentaire,
- Plan de formation,
- Accompagnements et Conseils (lien vers le guide d'aide à la mise en place du plan de maîtrise sanitaire),
- Groupe de travail intercommunal.

Santé et développement durable

Dans ce domaine, plusieurs actions sont menées que cela soit à destination des professionnels comme du grand public :

- Développement des achats en circuits courts, thématique largement abordée lors des EGEL,
- Lutte contre le gaspillage alimentaire,

- Atelier Espace verts, Agriculture, Biodiversité, Alimentation du plan climat.